ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Encyclopédie : *Question sur*

Les erreurs passent, il n'y a que le vrai qui reste (Diderot)

La médiation équine a-t-elle un avenir prometteur ?

Fiche *QUESTIONS SUR…* n° 03.07.Q01 | **2023, révisée en septembre 2026**

Françoise CLÉMENT, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Mots clés : cheval, relation homme-animal, médiation, équithérapie, handicap

Depuis plus de 5 500 ans, le cheval et l'Homme partagent une histoire commune.

Après sa capacité mécanique pour le transport, la guerre, l'agriculture, les courses, le sport ou la fourniture alimentaire, la relation entre le cheval et l'Homme est aujourd'hui mise à profit dans de nouvelles activités de médiation équine, notamment à des fins socio-thérapeutiques.

Qu'entend-on par médiation équine ?

La *médiation équine* est définie comme la recherche des effets positifs provenant de la présence du cheval ou de la pratique des activités équestres pour des personnes ayant des besoins particuliers dans le domaine éducatif, thérapeutique ou social. D'autres terminologies sont utilisées pour distinguer des activités plus spécifiques (*Tableau 1*).

Tableau 1 : Les différents segments de la médiation équine

	Médiation Équitation <----------> Thérapie				
Activités	Sport, loisirs, compétitions parasport	Développement personnel ou managérial	Visée éducative ou sociale	Soins psychosensoriels	Rééducation motrice ou sensorielle
Dénomination	**Équitation adaptée**	**Equicoaching**	**Equicie/ Thérapies avec le cheval**	**Thérapies avec le cheval / Equithérapie**	**Hippothérapie***
Public	cavalier	bénéficiaire		patient	
Métiers	Enseignant d'équitation	Coach	Equicien, personne du secteur socio-éducatif	Psychologue, psychothérapeuteorthophoniste psychomotricien	Kinésithérapeute, ergothérapeute, médecin
Formations requises	Diplôme activités équestres, certaines licences STAPS, FFE (MAE)	Formations privées	Formations diplômantes privées/ Handicheval	Formations diplômantes privées : IFEQ, FENTAC, SFE, FFE (MAE)	

Le dressage est la seule discipline équestre incluse dans la compétition des Jeux paralympiques.

La médiation équine nécessite le plus souvent trois acteurs : 1) le bénéficiaire, 2) le professionnel du cheval et 3) un professionnel de l'action thérapeutique, éducative ou sociale.

Quelle est l'importance des activités de médiation équine ?

Les statistiques sont parcellaires. La Fédération française d'équitation (FFE) estime entre 120 000 et 150 000 le nombre de personnes porteuses de handicap accueillies dans les 9 500 poneys clubs et centres équestres adhérents à la FFE (enquête 2017, non publiée), parmi lesquels 200 sont labellisés *Equi-Handi club*. Ne sont pas comptés les bénéficiaires hors centres équestres (soins ou activités dans les établissements et services sociaux ou médicosociaux (ESSMS) ou chez des professionnels de soin) dont le nombre est inconnu.

Ce secteur a émergé dans les clubs hippiques avec des objectifs occupationnels. Puis les activités thérapeutiques, éducatives ou d'aide et action sociales se sont développées, pour atteindre aujourd'hui plus de la moitié des bénéficiaires. Les activités de médiation sont portées par une multitude de petites entités aux statuts divers (professionnels libéraux, dirigeants ou salariés de centres équestres) et constituent un complément à l'activité principale exercée dans les domaines du sport, de la santé, du médico-social, de l'éducation. Dans deux enquêtes non-exhaustives d'Itinere de 2019 et 2020, au moins 985 socio-professionnels et bénévoles organisent et/ou encadrent ces activités en France, souvent en équipe pluri-disciplinaire. Il y

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

aurait 48% de structures proposant soins et loisirs avec le cheval, 38 % de structures proposant seulement des soins et 14% proposant seulement des loisirs.

L'activité dédiée à des publics fragilisés représente de 4 % à 33 % du chiffre d'affaires selon les cas observés. Les professionnels ont majoritairement déclaré que leur activité se développait à la fois en termes de nombre d'usagers et de volume de chiffre d'affaires (enquête Itinere 2019).

Quels sont les bénéfices de la médiation équine ?

Beaucoup de témoignages concordent sur les bénéfices apportés par des séances de médiation équine et on assiste depuis peu à l'émergence d'études scientifiques. Toutefois, les résultats probants sur le bénéfice attendu sont encore rares notamment en raison de la diversité des pathologies visées et des protocoles pratiqués. Parmi les constantes, notons l'apport d'un moment de plaisir qui pousse le patient à se surpasser (*Photo 1*). Les bénéfices thérapeutiques ou sociaux sont encore peu reconnus par les acteurs du médico-social, qui incluent le plus souvent l'équitation adaptée dans leurs activités sportives et de loisir. Voici les principaux résultats actuellement disponibles dans la littérature :

Photo 1 : Brossage d'un cheval (photo JSL/Catherine Zaliva)

Troubles psychiques

Le cheval offre une capacité d'attention, de communication non verbale et une certaine tolérance aux particularités du comportement humain. Les séances semblent entraîner l'amélioration de l'estime de soi, des compétences sociales et comportementales ainsi que la diminution de l'anxiété, l'hyperactivité et l'agressivité. La médiation vient en complément des autres interventions thérapeutiques, éducatives ou sociales.

Les personnes avec un *syndrome autistique* représentent 1 % de la population et constituent sans doute la cible prioritaire actuelle.

Les *autres troubles psychiques* pouvant bénéficier de séances d'équithérapie sont nombreux : syndrome post-traumatique (fréquence évaluée entre 1 et 3 % de la population européenne en 2014 ; la médiation utilisée chez les militaires améliore les symptômes et diminue les effets sur le retentissement familial), les traumatisés crâniens, la schizophrénie, l'irritabilité, l'hyperactivité et déficit de l'attention, les troubles de l'apprentissage scolaire, la dépression (permet de sortir de l'isolement social ; de réinvestir son corps), l'addiction, l'anorexie...

Troubles moteurs

Le cheval offre au patient qui le monte un mouvement tridimensionnel du bassin qui reproduit celui de la marche humaine. Le bassin du cavalier est mobilisé de façon passive comme s'il se déplaçait en marchant. Le nombre de stimulations au cours d'une séance d'hippothérapie mobilise plus de 300 muscles, ce qui est très supérieur à celles obtenues par une séance de kinésithérapie classique. Des simulateurs équestres remplacent parfois le cheval. Une diminution de la douleur et une augmentation de l'amplitude des mouvements sont généralement observées.

- Chez les *blessés médullaires* (tétraplégie, paraplégie, syndrome de la queue de cheval) – environ 1 200 nouveaux cas par an), on constate une amélioration de la qualité de la marche.
- La *sclérose en plaques* atteint environ 80 000 personnes en France, principalement des femmes à partir de 30 ans. La médiation équine améliore l'équilibre du patient et son bien-être psychologique.
- La *paralysie cérébrale infantile* touche 0,2 % des naissances et provoque des troubles de la posture et du mouvement ; l'hippothérapie améliorerait la qualité de la marche et la stabilité de la tête et du tronc. Il s'agit toutefois d'un effet modéré et complémentaire des autres soins.
- Enfin, les *enfants avec des troubles de l'information sensorielle*, les *personnes présentant des douleurs chroniques* tirent également bénéfice de séances de médiation équine.

Difficultés sociales

Les *personnes en difficultés sociales ou victimes de violence* retrouvent de la confiance en elles et des capacités de sociabilité.

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

Les actions vers les *personnes judiciarisées* (59 000 personnes condamnées en privation de liberté) sont peu documentées. Les séances permettraient de rompre les relations fondées sur la défiance et le rapport de force.

Les *personnes âgées* en perte d'autonomie (1,2 million de personnes âgées atteintes d'une maladie neurodégénérative dont la maladie d'Alzheimer) apprécient ce moment de plaisir qui crée du lien entre les pensionnaires, les soignants et/ou les accompagnants. Un programme sur 6 semaines permet de réduire les troubles psycho-comportementaux, d'améliorer la qualité de vie et de diminuer les symptômes dépressifs. Il améliore la marche et l'équilibre mais n'a pas d'effets démontrés sur la mémoire (*Photo 2*).

Photo 2 : Introduction d'un poney dans un EHPAD (photo ff-hd)

En milieu professionnel

Le cheval est un partenaire parfait pour mettre en lumière nos schémas et fonctionnements relationnels. Des bénéfices sont décrits par les professionnels de l'equi-coaching sur la posture managériale et les tensions relationnelles sans réelle preuve scientifique à ce jour.

Les activités de médiation équine en pratique

Infrastructures et cavalerie

Un petit manège couvert offre un espace restreint plus rassurant et mieux protégé, du fait de la sensibilité au froid de certaines personnes handicapées ou âgées. Des aires de pansage permettent aux bénéficiaires de réaliser des soins aux chevaux.

On peut prévoir quelques équipements particuliers comme des rênes et étriers adaptés, surfaix et tapis de monte (transmet bien les mouvements), selle modulable ou un lève-personne pour faciliter la mise à cheval, un véhicule d'attelage adapté (*Photo 3*).

Le cheval est utilisé à pied (caresse, pansage, promené en main, en liberté) ou monté (au pas généralement) et parfois attelé. 90 % des professionnels travaillent avec des poneys et 70 % avec des chevaux de selle. Une large variété d'équidés permet d'adapter selon l'activité et le bénéficiaire : calme et porteur avec une démarche souple pour être monté ou au contraire réactif pour le travail à pied.

Photo 3 : Véhicule d'attelage adaptée pour recevoir une chaise roulante (photo F Clément)

Un dressage spécifique des équidés est utile (habituation au lève-personne, à certains bruits). Les chevaux doivent être utilisés à d'autres fins (balades, enseignement classique) pour les mobiliser dans des séances plus actives et compenser le déroulement souvent lent des séances de médiation. Leur hébergement en extérieur ou leur sortie en paddock permettent de conserver leurs habitudes grégaires et leur calme.

Acteurs professionnels

Les séances à vocation thérapeutique ou sociale se déroulent individuellement ou en très petits groupes, avec le plus souvent deux personnes professionnelles ou bénévoles. Une double compétence est requise avec soit un titre sanitaire ou social (75 % des professionnels en possèdent) et la connaissance des chevaux (plus de 70 % ont un *galop 7*[1]), soit une formation longue (plus de 400 heures) en médiation équine (plus de 58 % des professionnels en ont suivi une). Les intervenants en équitation adaptée possèdent un diplôme équestre et 60 % d'entre eux ont suivi une formation supplémentaire plus courte pour l'accueil de personnes en situation de handicap.

Quelles limites au développement de la médiation équine ?

Une organisation à rendre plus lisible

Le secteur de la médiation équine reste complexe du fait de son positionnement à l'intersection de plusieurs domaines d'intervention (jeunesse et sport, agriculture, santé, médico-social, social). Ce secteur en cours de

[1] Diplôme fédéral de plus élevé, pour évaluation du niveau d'un cavalier.

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

structuration doit améliorer sa visibilité. Les attentes des bénéficiaires entre activités éducative ou sportive pour les uns, et complémentarités thérapeutiques pour les autres, doivent être mieux définies.

Un foisonnement d'acteurs à coordonner

Le s*ervice Cheval et Diversité* de la *FFE*, créé en 2017, regroupe la majorité des centres équestres ayant une activité de médiation équine.

Le *Syndicat interprofessionnel de la médiation équine* (SIPME), créé en 2018, regroupe actuellement 64 praticiens, ainsi que la majorité des centres de formation.

Le *Syndicat des professionnels de l'accompagnement assisté par le cheval* (SynPAAC), créé en 2016, regroupe les adhérents pratiquant l'équicoaching.

Des groupes professionnels sont issus des formations longues (*Fédération nationale de thérapie avec le cheval* (FENTAC), *Société française d'équithérapie* (SFE), *Institut de formation en équithérapie* (IFEq), (*Equit'aide* et la *Fédération nationale Handicheval* qui ont créé le métier d'équicien). Si le secteur est dans une dynamique de structuration, on assiste à une certaine concurrence entre les courants de formation et de compétences requises pour exercer.

Adapter le cadre juridique

L'absence de réglementation spécifique et de formation certifiante ou diplômante ainsi que le positionnement des activités de médiation équine à l'intersection de différentes réglementations fragilisent la couverture des risques professionnels et la sécurisation des bénéficiaires. Des chartes et codes de déontologie se sont multipliés depuis les années 2000 pour mieux cadrer et transmettre les pratiques.

Ces activités sont pratiquées par des praticiens de profils très divers :

- le praticien ayant à la fois un diplôme de santé ou du médico-social et un diplôme d'activités équestres,
- le praticien professionnel du cheval ayant un diplôme d'enseignant d'équitation,
- le praticien titulaire d'un diplôme de santé ou du médico-social,
- le praticien ayant suivi une formation de médiation équine.

Différents risques juridiques et d'assurance existent et notamment :

- la responsabilité civile, si le bénéficiaire ou un tiers est victime d'un accident durant la séance de médiation. Il est indispensable de souscrire une assurance de responsabilité civile où ces activités sont clairement décrites,
- l'absence de diplôme, en cas de requalification par le juge soit pour les praticiens de santé en activité d'enseignement d'équitation notamment pour l'activité montée (code du sport), soit pour les professionnels du cheval en activité de soins (code de la santé publique).

Améliorer la prise en charge par le secteur du médico-social

L'activité est onéreuse, car elle nécessite d'un (25 % des cas) à trois intervenants (un professionnel de santé, un professionnel équestre et un accompagnant) par bénéficiaire ou groupe de trois à cinq bénéficiaires.

L'activité peut recevoir un financement de l'action sociale ou sanitaire en provenance de l'État, de la *Sécurité sociale*, des *Conseils départementaux*, de la *Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie* (CNSA), des communes et de leur *Centre communal d'action sociale*. Toutefois, les financements publics ne sont pas pérennes, et varient selon les régions et les organismes. En pratique, ils sont rares, car l'accès aux appels à projets est compliqué pour les professionnels équins. Les financeurs du secteur social et médico-social n'appréhendent pas encore bien la visée thérapeutique des séances de médiation, et ne sont donc pas toujours prêts à financer les séances.

Ce qu'il faut retenir :

La médiation équine est une activité en développement qui semble apporter de réels bénéfices à certains publics en difficultés, que ce soit pour le loisir ou le soin. Ce marché, encore émergent, doit améliorer sa visibilité, sa cohésion, son cadre juridique et ses sources de financement pour se développer.

Pour en savoir plus :

- Collectif : *La médiation équine. Qu'en pensent les scientifiques ?* IFCE, 2018
- Collectif : *La médiation équine. Les avancées de la science*. IFCE à paraître.
- Plaquette cheval et diversité : https://www.ffe.com/system/files/2021-02/PRESENTATION_CHEVAL_ET_DIVERSITE.pdf
- Études du cabinet Itinere 2019 et 2021 : https://www.itinere-conseil.com/wp-content/uploads/2020/10/20274.pdf et https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=70707
- Étude Institut du droit équin : https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2021/09/m%C3%A9diation-%C3%A9quine-cadre-risques-responsabilit%C3%A9s.pdf, 2021

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".
Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance